

PAR BERTRAND REYSSET



chargé de mission
à l'Observatoire
national sur les effets
du réchauffement
climatique

Atténuer les effets climatiques et s'y adapter

L'adaptation est, avec l'atténuation, l'un des deux piliers de la lutte contre le changement climatique. Elle complète les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle implique de s'adapter au contexte et d'anticiper les effets négatifs.

■ Atténuation et adaptation constituent les deux piliers complémentaires de la lutte contre le changement climatique. Si le combat contre les gaz à effet de serre a longtemps été le porte-drapeau de la lutte contre le changement climatique, les difficultés à réduire les émissions et les enjeux en termes de développement humain entraînent une mobilisation croissante sur la question de l'adaptation. L'atténuation seule ne suffira pas à résoudre le problème du réchauffement, notamment à cause de l'inertie du système climatique. L'adaptation seule est également insuffisante, au risque de s'exposer à des coûts d'adaptation insoutenables.

REPÈRES

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit l'adaptation comme « l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs, ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques ». L'adaptation, c'est donc l'anticipation du changement climatique pour en limiter les impacts négatifs et pour tirer parti des nouvelles opportunités. L'atténuation désigne les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre : elle se focalise donc sur la cause majeure du changement climatique. L'adaptation, elle, se situe du côté de la gestion des conséquences du changement climatique.

Gérer l'incertitude

L'incertitude sur le climat du futur touche asymétriquement les deux concepts. Dans le cas de l'atténuation, on sait que la réduction des émissions est favorable au climat, l'incertitude porte sur le degré exact de limitation de l'échauffement qui en découlera. Pour l'adaptation, les choix d'actions étant liés aux questions d'impacts locaux du climat, l'incertitude est beaucoup plus difficile à gérer : l'incertitude affecte la modélisation des impacts futurs comme l'option d'adaptation retenue (dimensionnement, choix technique, calcul de rentabilité, etc.).

Une inertie de vingt ans

En termes de temporalité, les actions d'atténuation actuelles auront un effet décelable sur le climat d'ici une vingtaine d'années en raison de l'inertie climatique. Autrement dit, le climat des vingt prochaines années est déjà écrit, nos actions de réduction des gaz à effet de serre actuelles et futures n'auront d'effet qu'après 2030. Les actions d'adaptation, en anticipant les moyens de faire face à l'évolution du climat, peuvent permettre d'amortir les conséquences attendues dans les prochaines décennies, voire de corriger des déficits d'adaptation au climat actuel (gestion des vagues de chaleur, etc.). L'adaptation a un intérêt pratique à court et moyen terme, l'atténuation, à moyen et long terme.

L'adaptation dépend du contexte

Les efforts d'atténuation peuvent se comparer en termes de métrique de réduction des gaz à effet de serre. On utilise généralement les « équivalents en tonne de CO₂ » pour comparer l'efficacité ou la rentabilité des mesures d'atténuation. Pour l'adaptation, on ne dispose pas d'une telle métrique homogène. Une

**Le combat
contre les gaz
à effet de serre
a longtemps
été un porte-
drapeau**



© GREGORY DECOGNE



Toutes les zones littorales sont menacées par la remontée du niveau de la mer et doivent anticiper. Ici, une zone vulnérable de Martinique.

action d'adaptation est souvent spécifique aux contextes territoriaux et son coût dépend des choix techniques et de l'incertitude sur les impacts futurs. Les efforts d'atténuation ont le même effet sur le climat global, quel que soit l'endroit où ils sont consentis. En revanche, l'effet d'une mesure d'adaptation est lié au territoire où elle est mise en œuvre et au traitement effectif de l'incertitude sur les impacts. Autrement dit, dans le cas de l'atténuation, les impacts évités sont redistribués de manière égale et globale, alors que, dans le cas de l'adaptation, les impacts évités sont redistribués inégalement entre territoires et acteurs.

Anticiper les effets négatifs

Les impacts du changement climatique sur un secteur, un territoire, une filière ou un acteur donné pourront revêtir des aspects négatifs comme positifs, comme l'explique la défini-

tion de l'adaptation. L'action publique s'est, à ce jour, principalement penchée sur l'anticipation des effets négatifs du changement climatique : comment anticiper les impacts directs du climat et les moyens d'y faire face ? Par exemple, l'effet adverse du changement climatique sur la disponibilité en eau et les risques d'incendie. Comment anticiper les externalités négatives des actions individuelles ? Par exemple, si tous les Français s'équipent massivement de climatiseurs énergivores, le réseau électrique sera affecté.

La gestion des effets positifs anticipés de l'évolution du climat est, pour des raisons de priorité de l'action publique, laissée pour l'heure à l'initiative du secteur privé ou du gain individuel : ouverture de nouveaux marchés et demande de services liés à l'évolution du climat ; économies spontanées en termes de chauffage, etc. ■

Les termes de l'adaptation


Quelques expressions consacrées sont fréquentes quand on se penche sur les questions d'adaptation.

Mesure sans regret : mesure d'adaptation qui aura des effets bénéfiques quelle que soit l'évolution du climat. Exemple type : la réduction des consommations d'eau. On peut aussi trouver dans la littérature anglo-saxonne le terme de « faible regret », lié en général à la prise en compte de coûts élevés de mise en œuvre ou de la faiblesse de l'espérance du gain associé.

Maladaptation : ajustement des systèmes naturels ou humains qui conduit, de manière non intentionnelle, à augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire. Exemple : choix de climatiser des espaces vulnérables aux vagues de chaleur plutôt que d'investir dans une isolation dédiée.

Mainstreaming : terme anglo-saxon désignant l'approche d'intégrer l'adaptation dans les processus existants afin d'assurer une cohérence des actions entre et au sein des secteurs, de matérialiser l'aspect transversal de la notion d'adaptation, et de gagner en efficacité. Exemple : plutôt que d'édicter des normes nouvelles de conception des infrastructures, regarder comment les normes existantes peuvent évoluer pour prendre en charge le climat du futur.

Mesures de riposte : actions qui visent à réagir aux conséquences des politiques d'atténuation. Cela n'est en rien de l'adaptation, mais les acteurs économiques font souvent la confusion. Exemple : réduire les distances ou les consommations des vols touristiques pour s'accommoder des taxes sur les carburants fossiles est une réaction à des régulations économiques, pas une adaptation au changement climatique.



**Adapter
les normes
existantes
plutôt
qu'édicter
des normes
nouvelles**